Nº 317

# **JOURNAUX**

### DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

#### DU CANADA

#### OTTAWA, LE LUNDI 7 JUIN 1976

Deux heures de l'après-midi

#### PRIÈRE

M. Lang, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copies, en français et en anglais, d'un communiqué, en date du 7 juin 1976, au sujet de la démission de M. John T. Keenan du poste de responsable de la Commission d'enquête sur les incidences en termes de sécurité de l'introduction du bilinguisme dans le contrôle du trafic aérien dans la province de Québec, ainsi que la lettre de démission, en date du 7 juin 1976. (Document parlementaire n° 301-7/34A).

M. Sharp, appuyé par M. Drury, propose,—Que, nonobstant le Règlement ou tout ordre spécial, l'heure réservée aux affaires émanant des députés soit suspendue pour le reste de la session et que, les mardis et jeudis, la Chambre siège à compter de onze heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi afin d'étudier les bills émanant du gouvernement et que les Affaires courantes ordinaires soient abordées à deux heures de l'après-midi.

Il s'élève un débat et ce débat est ajourné jusqu'à neuf heures ce soir.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Allmand, appuyé par M. Cullen,—Que le Bill C-84, Loi modifiant le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves), soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Le débat se poursuit:

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés suivant les dispositions de l'ordre adopté le vendredi 27 février 1976)

(Avis de motions)

Les avis de motions numéros 2, 15, 19, 20, 4, 10, 48, 49 et 50 sont réservés à la demande du gouvernement.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Johnston, appuyé par M. Paproski,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait enquêter sur la grave pénurie de couvercles et de pots servant à la mise en conserve à la maison de fruits et de légumes et prendre en outre les mesures nécessaires pour que l'an prochain, ces deux articles existent en quantités suffisantes sur le marché canadien.— $(Avis\ de\ motion\ n^{\circ}\ 25)$ .

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Allmand, appuyé par M. Cullen,—Que le Bill C-84, Loi modifiant le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves),